

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 OCTOBRE 2016 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal.....	19
Nombre de membres en exercice.....	19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération.....	16
Date de la convocation et d'affichage.....	15 octobre 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE et le VINGT OCTOBRE à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Jean-Pierre CAILLET, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Philippe DE GOUSTINE, Marie-Geneviève BIARD, Marie MOURIER, René PARREAULT, Nicole TISSEYRE, Gilles BRAGHINI, Jean-Claude MITRIDATE, Hélène PRAL et Martial BEGHIN.

PROCURATION : Norbert PERRIN à Jean-Claude MITRIDATE.

ABSENTS ET EXCUSES : Alexandra FERRIEUX, Evelyne FRAYSSE et Olivier SALADINI.

Marie MOURIER a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du 15 septembre 2016. Vote par 3 contre et 13 OUI.

ANNONCES

- 20/10 à 18h : ouverture du festival Drôme de Guitares à l'auditorium du conservatoire de Valence.
- 21/10 à 18h30 à la médiathèque de Mours et 03/11 à 18h30 à la médiathèque Simone de Beauvoir : rencontre dédicace avec les auteurs Danielle BERTRAND, Jean SAUVAGEON et Jacki VINAY.
- 27/10 à 18h30 à la médiathèque Simone de Beauvoir : rencontre dédicace avec l'auteure Annie DUPRAT.
- 03/11 à 17h au parc des expositions de Valence : 1^{er} forum « créons du lien, révélons des talents » entre les structures d'insertion par l'activité économique, les collectivités et les entreprises.
- 04/11 à partir de 14h : ouverture des portes de LMDES : spécialités aux noix.
- Du 05 au 13/11 à Bourg de Péage : Picturales 2016 avec vernissage le 04/11 à 19h à la salle Jean Cocteau.
- 11/11 à 16h : Cérémonie au monument aux morts avec remise de la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur à M. André FAURE.
- 27/11 à 10h : ouverture de la saison des truffes à St-Donat-sur-L'Herbasse.

DELIBERATIONS

Monsieur le Maire demande le rajout d'une délibération, accepté par le Conseil Municipal : intégration de parcelles dans le domaine public.

FONCIER :

ECHANGE DE TERRAIN

Monsieur le Maire rappelle qu'un échange de la parcelle ZI 391, propriété du bar tabac, contre la parcelle ZI 393, appartenant à la Commune, avait eu lieu du fait que le bar tabac était privé de ses parkings depuis la réalisation du cœur de village. Afin de pouvoir poursuivre les négociations avec les consorts Lorme il est nécessaire d'avoir la pleine propriété de la parcelle ZI 393 et de récupérer ainsi la servitude grevant la parcelle ZI 392. Après consultation du service des domaines le Maire propose d'échanger la parcelle ZI 391 contre la parcelle ZI 393 à l'euro symbolique. Vote par 2 oppositions et 14 OUI.

ACQUISITION DE PARKINGS RUE PENELON

Afin de sécuriser le cheminement piéton situé devant la pharmacie il y a lieu d'acquérir les parkings situés devant et de réaménager l'espace. La propriétaire est d'accord pour céder à la Commune environ 200 m² à l'euro symbolique, le document d'arpentage et les frais notariés sont à la charge de la Commune. Vote à l'unanimité.

ACQUISITION DES PARCELLES ZC 18 et ZC 147

Monsieur le Maire informe le conseil de la possibilité d'acquérir les parcelles cadastrées ZC 18 d'une contenance de 14.415 m² et ZC 147 d'une contenance de 6.155 m², situées au quartier le Colombier, au prix de 0.80 € le m² aux consorts Chabert qui sont d'accord. Vote à l'unanimité.

ACQUISITION DE LA PARCELLE AB 228

Dans le cadre de l'échange foncier avec les consorts GIRAUD suite à un déclassement du chemin rural dit « des routes », il est nécessaire d'acquérir la parcelle AB 228 située à l'entrée de la rue René Barjavel à l'euro symbolique. Vote à l'unanimité.

LOTISSEMENT CHATEAU GILLER : Acquisition de la voirie

Le lotissement « Château Giller », réalisé dans le cadre du Plan d'Aménagement d'Ensemble n°1, est achevé. L'association syndicale, représentée par son président M. VAN DENHOVE, demande l'intégration de la totalité des voiries du lotissement dans le domaine public. Vote à l'unanimité.

FINANCES : Virement de Crédits

Afin de réactualiser les prévisions budgétaires Monsieur le Maire propose un virement de crédit en section d'investissement dépenses du programme 0085 « réserves foncières » au programme 0136 « Chant du Vallon » pour un montant de 1.200 Euros. Vote à l'unanimité.

ADMISSION EN NON VALEUR

Madame la Trésorière Principale de Romans demande l'admission en non valeur de taxes et produits irrécouvrables concernant des débiteurs insolvable sur le budget Immeubles Locatifs pour un montant de 9,44 €uros. Accord à l'unanimité pour un montant de 6,38 €uros suite à un recouvrement.

INDEMNITE D'EXERCICE DE MISSIONS DES PREFECTURES

Monsieur le Maire propose de fixer, pour l'année 2016, le montant annuel de base de l'IEMP comme l'année 2015, soit 750 €uros. Vote à l'unanimité.

VIE ASSOCIATIVE : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Après étude en commission vie associative Monsieur le Maire informe le conseil des modifications apportées au règlement relatif à l'occupation des salles et bâtiments communaux, à savoir : l'ouverture de l'ensemble polyvalent pour l'organisation de stages au profit des associations durant toute la durée des vacances scolaires d'automne et de printemps, l'ouverture du foyer pendant les vacances pour l'association détente et loisirs, la restriction de stationnement des véhicules dans la cour du foyer et la fixation d'un tarif de 30 €uros par jour de mise à disposition de l'ensemble polyvalent pour les stages. Vote par 4 oppositions et 12 OUI.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT

Monsieur le Maire donne lecture du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes qui fixe l'évaluation des charges nettes transférées au 1^{er} janvier 2016. Vote par 1 opposition et 15 OUI.

ENERGIE SDED : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAIN

Suite à l'adhésion de la Commune à la compétence optionnelle d'Energie SDED concernant les infrastructures de charge nécessaire à l'usage de véhicules électriques ou hybrides, il y a lieu de signer une convention de mise à disposition du terrain sur lequel les bornes ont été installées. Vote à l'unanimité.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE L'HERBASSE : Rapport annuel 2015

Monsieur l'Adjoint présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable comportant les indicateurs financiers et techniques approuvé par le comité syndical du SIEH le 29 juin 2016. Le conseil municipal prend acte du rapport 2015 par vote à l'unanimité.

PATRIMOINE : INTEGRATION DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire donne lecture d'une liste de parcelles situées dans le domaine privé de la Commune qui doivent être intégrées dans le domaine public. Vote à l'unanimité.

INFOS DU MAIRE

- Zone de carrière dans le futur PLU : rappel des explications techniques et économiques de l'extension envisagée de la zone de carrière. Le maire rappelle que les 3 propriétaires concernés sont d'accord sur la surface de terrain à céder à la Commune. Il demande au conseil de se positionner afin de finaliser le PLU : accord du conseil par 11 OUI et 5 NON.
- Communauté d'Agglomération : lecture du rapport d'activités 2015 qui sera voté au prochain conseil.
- Groupe de travail « Enfance Jeunesse » : désignation d'une déléguée titulaire, Mme Marie-Odile BOSSAN et d'une déléguée suppléante, Mme Marie MOURIER.

RAPPORT DES COMMISSIONS

TRAVAUX (Michel CHAPET)

- La clôture du city park, réalisée par le personnel communal, est terminée.
- Le broyage des accotements est en cours de réalisation.
- Le nettoyage des rues et trottoirs est prévu dans les prochaines semaines.
- Arrêt de bus du cœur de village : le dossier passe en commission financière du Département début décembre.
- Chalon Savasse : le programme sur la Joyeuse consiste en la protection de la Commune de Chatillon par la création de digues. Les propriétaires de terrains agricoles peuvent bénéficier d'un dispositif d'échange amiable sans frais. Un recensement des agriculteurs de Génissieux sera adressé à M. Eric CAILLEAUX, géomètre-expert, qui se chargera d'animer une réunion d'information.

VIE ASSOCIATIVE (Gilles BRAGHINI)

- Rencontre avec des délégués élus « vie associative » des autres communes où ont été étudiés divers sujets tels que la carte unique des bibliothèques, la mise à disposition de scènes, etc...
- Préparation de l'arrivée du Père Noël avec les enfants participant au T.A.P.
- L'assemblée générale du Tennis fait état d'un bon bilan financier. Une génissoise a remporté le Tournoi.
- Rencontre du nouveau président de l'association « Sou des Ecoles ».
- Le 31 octobre de 14h à 18h aura lieu la fête d'Halloween avec l'association « Atelier de Génie ».

SOCIAL (Marie-Odile BOSSAN)

- Le don du sang a recueilli 38 dons.
- Lors de la semaine bleue à la maison de retraite des Opalines, les jeux en bois ont été très appréciés.
- La réunion annuelle des locataires a été très positive, tous les appartements sont actuellement loués.
- Une rencontre des CCAS est prévue le vendredi 21 octobre à Peyrins à 18h.
- Préparation de la conférence sur les addictions du 15 novembre à 20h30 à la salle des fêtes.

CLI AREVA (Philippe DE GOUSTINE)

- La réunion publique du 13 octobre à 18h à Romans-sur-Isère salle Charles Michels a intéressé très peu de personne.

TRAVAUX (Jean-Pierre CAILLET)

- Nouvelle mairie : l'architecte doit rendre l'APD pour fin octobre.

FINANCES (Corine FHAL)

- Une réunion de la commission est prévue le lundi 24 octobre à 18h30.

COMMUNICATION (René PARREAULT)

- La Lucarne a été distribuée début octobre.
- Préparation de la réception des nouveaux génissais du 25 novembre à 19h à la salle des fêtes.

URBANISME (Louis CLAPPIER)

- Compte rendu de la réunion du 18 octobre, au cours de laquelle ont été étudiés
 - 2 Autorisations de travaux (accessibilité)
 - 1 permis de construire avec avis favorable (1 extension maison individuelle).
 - 7 déclarations préalables pour clôture (2), piscine (2), véranda fermée (2) et abri voiture.
 - 1 certificat d'urbanisme.
- PLU : 3^{ème} réunion avec les Personnes Publiques Associées le 25 octobre. A partir du 27 mars 2017, la Commune passera par une étape transitoire au RNU (Règlement National d'Urbanisme) avant mise en œuvre du nouveau PLU.
- Thermographie et économies d'énergie : Réunion publique d'information le jeudi 24/11/2016 à 19h30 en salle des fêtes pour les habitants de Génissieux et des communes voisines. Les résultats sont dès à présents consultables sur un livret en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23h30
Prochain conseil municipal le 17 novembre 2016 à 20h (sous réserve de modifications)